

A.P.F. 66 – Accessibilité des plages - été 2018

ARGELES-SUR-MER - poste de secours n° P 2

Adresse : plage du Tamariguer

accès entre l'ensemble immobilier des « Patios de la Massane » et l'immeuble Horizon

Longitude	3.046233	Latitude	42. 565940
-----------	----------	----------	------------



Critères	Accessibilité	Caractéristiques : L = longueur, l = largeur, etc...	
Parking GIC	NON	Pas de parking réservé à proximité	
Cheminement	OUI	Asphalte + terre battue + plaques béton + tapis	
		L = 200m – l = 1,20 m à 2,00 m	
		Tapis interrompu à 16 mètres du rivage	
W C	OUI	Dans le poste de secours	
Douche	NON	Sur la plage – Marche infranchissable pour PMR	
Tiralo	NON		
Autres particularités	Cheminement donnant accès à un bar-restaurant-club de plage accessible		
RESUME	Accessibilité à la baignade		Sécurité assurée par
	en autonomie	avec accompagmt	Sauveteurs aquatiques municipaux
	Fauteuil manuel	NON	
Fauteuil électrique	NON	NON	

L'absence de tiralo et la distance à parcourir dans le sable, rendent la baignade impossible aux PMR se déplaçant en fauteuil roulant.

Il manque un (ou des) parking(s) GIC, une adaptation d'accessibilité à la douche et un espace contigu au tapis permettant le repos des PMR en F.R. sur la plage (le tapis est utilisé en permanence par les valides qui vont-et-viennent ...)